



INFORMATIONS SUR UN PROJET EN COURS ACCORD DE CONTRIBUTION

Améliorer les pratiques d'aménagement forestier dans le contexte des changements climatiques

Les changements climatiques menacent les forêts et mettent en péril la stabilité économique et environnementale des collectivités qui dépendent du secteur forestier. Il est donc essentiel d'adopter des pratiques sylvicoles adaptatives pour renforcer la résilience et la durabilité des forêts.

TITRE DU PROJET

Promouvoir la sylviculture adaptative
à l'heure des changements climatiques
dans l'ouest du Canada

ORGANISATION

Université du nord de la Colombie-
Britannique

unbc.ca/forest-ecology-management
(en anglais seulement)

CONTACT

Che Elkin

che.elkin@unbc.ca

DATE DE DÉBUT

1^{er} décembre 2023

DATE DE FIN

31 mars 2026

Le présent projet est axé sur la sylviculture adaptative, une approche novatrice conçue pour renforcer les forêts à l'égard des changements climatiques, stimuler la production de bois et réduire les incertitudes dans la production de fibres. L'objectif principal est la croissance de forêts qui résistent aux phénomènes météorologiques extrêmes tout en encourageant la régénération d'essences qui peuvent s'adapter à l'évolution des conditions climatiques. Le projet vise également à élaborer des stratégies pour protéger les forêts matures des phénomènes climatiques dommageables, par exemple les sécheresses, les incendies de forêt et les ravageurs envahissants.

L'importance de ce projet est considérable, étant donné le rôle vital du secteur forestier dans le soutien aux collectivités qui dépendent des ressources naturelles. En s'attaquant directement à de tels enjeux, le projet cherche à préserver la durabilité économique, sociale et environnementale du secteur forestier. Il cerne les domaines clés où des pratiques sylvicoles adaptatives peuvent être mises en œuvre efficacement pour atténuer les impacts des changements climatiques sur l'industrie forestière et les collectivités rurales.

Les connaissances acquises grâce à l'étude permettront de formuler des recommandations pour l'amélioration des pratiques sylvicoles, qui pourront orienter les considérations politiques des forestiers provinciaux et territoriaux. L'effort de collaboration vise à améliorer les stratégies d'aménagement forestier en veillant à ce qu'elles demeurent solides et adaptables devant l'évolution des conditions climatiques.